



VAL'HOR et les fédérations du Collège « Production » satisfaites du dispositif d'aide d'Etat

Suite à une dernière réunion d'échanges entre le Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage (VAL'HOR), la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières (FNPHP), la section horticole de la Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole (Felcoop), l'Union Française des Semenciers (UFS) et la Coordination Rurale, le ministre Julien DENORMANDIE annonce la validation de la mesure de soutien, dotée d'une enveloppe de 25 millions d'euros, visant à indemniser les pertes de chiffres d'affaire des producteurs subies sur la période de confinement du 15 mars au 15 mai 2020.

Attentif aux impacts économiques majeurs endurés par les entreprises de l'horticulture au printemps dernier, consécutifs à la fermeture de nombreux canaux de distribution, le Ministre avec le président de l'Interprofession et les présidents des fédérations représentant les producteurs se sont accordés collectivement sur les modalités de la mesure de soutien pour l'ensemble de la filière horticole. Cet accord comprend l'allocation d'une enveloppe de 25 millions d'euros et permet d'activer ce dispositif d'aide d'Etat auprès de la Commission européenne par sa notification comme préalable à sa mise en œuvre prochaine.

Pour Julien DENORMANDIE, « *la filière horticole est essentielle en France et subit de plein fouet les conséquences économiques de la crise de la Covid-19. Je tenais à leur affirmer notre soutien plein et entier, notamment à travers la mise en œuvre prochaine de l'enveloppe d'aides de 25 millions d'euros, au-delà des mesures transversales de soutien à l'économie auxquelles les entreprises de la filière sont éligibles. Elle peut également compter sur le plan France Relance qui vient en soutien. Nous restons évidemment collectivement vigilants sur les conséquences économiques induites par la crise de la Covid-19, pour cette filière comme pour l'ensemble des filières. Elles peuvent compter sur nous.* ».

Pour Mikaël MERCIER, Président de Val'hor, « *L'adoption du dispositif d'aide des 25 millions est une bonne nouvelle. Cette aide était très attendue par les producteurs, dont les pertes subies lors du premier confinement ont été conséquentes. Cela doit permettre d'apporter un secours aux producteurs en difficulté. La filière horticole a beaucoup souffert au printemps dernier, et aujourd'hui encore. Elle souhaite pouvoir se projeter sereinement, dans la perspective d'un printemps à l'horizon éclairci.* ».

[Communiqués & Informations presse](#)

